

Le coin Région :

Assemblée générale de l'Association Région Val-de-Ruz

Le 15 novembre, l'Assemblée générale consacrée au budget 2012 de l'Association Région Val-de-Ruz s'est déroulée sous l'égide de l'Autonomie énergétique. En effet, les membres des groupes de travail Énergie ont présenté les grands axes dans ce domaine, qui est vraiment d'actualité. Le budget 2012 a été accepté à l'unanimité.

L'année 2012 verra la fin de la législature et (peut-être) la transition vers la commune unique. Dans ce contexte, le comité a prévu des activités régionales réduites en fonction des changements des autorités communales, et de facto, des autorités régionales.

L'effort principal du budget 2012 se situe dans la rubrique « Mise en œuvre du contrat Région ARVR » et plus précisément dans le domaine de l'autonomie énergétique. Pour rappel, elle fait partie du contenu de la mesure 4.4 du contrat région. Il s'agit de perdurer dans la même approche avec laquelle la Région a travaillé au cours de cette année 2011. Elle est de trois ordres :

1. Projet photovoltaïque et projet éolien de la Région : poursuite des avancées constatées cette année dans ces 2 registres (partenariat avec ewz et pilotage du parc éolien de Mont Perreux).
2. Suivi de l'autonomie : gestion d'un outil de suivi de la démarche vers l'autonomie énergétique de la région Val-de-Ruz. La saisie d'environ 40 critères sera nécessaire pour mesurer l'évolution de cette autonomie énergétique. Les heures de saisie devront être rémunérées.
3. Économie énergétique : un stand à « Fête la Terre 2012 » sera préparé par les membres des groupes de travail avec des animations intéressantes. Un programme de communication à la population sera entrepris par le groupe de travail de la commission « Énergie ».

La cotisation à la Région est réduite, passant de CHF 7.00.- à CHF 5.00.-/habitant. Cette diminution de CHF 2.00.-/habitant, vu la phase transitoire comme indiquée ci-dessus, prévoit tout de même un bénéfice budgété de CHF 3'415.-.

Autre décision importante : l'Assemblée a donné mandat à son président pour dire oui à la poursuite des activités de l'Association Réseau urbain neuchâtelois (RUN) à l'Assemblée générale du 23 novembre. Cette Association RUN regroupe huit partenaires, représentant les agglomérations et régions du canton.

Les délégués se retrouveront en mars 2012 pour l'adoption des comptes 2011.

Le président de l'Association Région Val-de-Ruz

Daniel Henry